|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 23 avril 2024 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 8/17**CE 17/XY | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur UIT-T;– Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 17;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
| Tél.: | +41 22 730 6206 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg17@itu.int |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg17> |
| **Objet:** | **Réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT-T; Genève, 2-6 septembre 2024** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion physique de la Commission d'études 17 de l'UIT-T (Sécurité) qui aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, du 2 au 6 septembre 2024 inclus.

La Commission d'études 17 de l'UIT-T est la commission d'études directrice pour la sécurité, la gestion d'identité et les langages et les techniques de description.

J'appelle votre attention sur la [Circulaire TSB 195](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0195/fr), qui porte sur la consultation des États Membres dans le cadre de la procédure TAP sur les projets de nouvelles Recommandations UIT-T X.1237 (X.tsfpp), X.1283 (X.gpwd), X.1353 (X.ztd-iot), X.1354 (X.sc-iot), X.1384 (X.itssec-5), X.1471 (X.websec-7), X.1819 (X.5Gsec‑netec) et X.1820 (X.5Gsec-srocvs). Il est rappelé aux États Membres qu'ils doivent envoyer leurs réponses à cette consultation au plus tard le **21 août 2024** à 23 h 59, heure de Genève.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et sera disponible en ligne [ici](https://www.itu.int/today).

Une réunion ouverte et prolongée de l'équipe de direction de la Commission d'études 17 se tiendra de façon virtuelle le dimanche 1er septembre 2024 de 19 h 00 à 21 h 00, dans le cadre de cette réunion de la CE 17.

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Il est rappelé aux délégués que, conformément aux dispositions en vigueur, les décisions seront prises par les participants physiquement présents dans la salle de réunion. Un service de participation interactive à distance sera assuré pour les séances plénières d'ouverture et de clôture (pour plus de précisions, voir l'Annexe A).

Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi par M. Heung Youl Youm (Corée (Rép. de)), Président de la CE 17, figure dans l'**Annexe B**.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 2 juin 2024 | – Soumission des demandes de sous-titrage en temps réel et/ou d'interprétation en langue des signes.– [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 22 juillet 2024 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen des formulaires disponibles sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/17/Pages/default.aspx); pour plus de précisions, voir l'Annexe A).– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire d'inscription en ligne). |
| 2 août 2024 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/17/Pages/default.aspx)).– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne; pour plus de précisions, voir l'Annexe A). |
| 20 août 2024 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne)](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/). |
| 21 août 2024 | – Soumission du formulaire figurant dans l'Annexe 2 de la [Circulaire TSB 195](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0195/fr) concernant la consultation des États Membres dans le cadre de la procédure TAP sur les projets de nouvelles Recommandations UIT-T X.1237 (X.tsfpp), X.1283 (X.gpwd), X.1353 (X.ztd-iot), X.1354 (X.sc-iot), X.1384 (X.itssec-5), X.1471 (X.websec-7), X.1819 (X.5Gsec-netec) et and X.1820 (X.5Gsec-srocvs). |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A black and white text  Description automatically generatedSeizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisationdes télécommunications | cid:image001.png@01D2C590.81C3C8E0UIT-T CE 17 |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

**Annexe A
Informations pratiques concernant la réunion**

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](https://www.itu.int/TIES/) avec accès TIES.

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, l'interprétation sera assurée lors de la séance plénière de clôture de la réunion si des États Membres en font la demande. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT-T (<https://www.itu.int/en/general-secretariat/ICT-Services/Pages/default.aspx>).

Les délégués de l'UIT-T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES ÉLECTRONIQUES** au moyen de leur badge RFID. Les casiers sont situés dans l'entrée et au premier sous-sol de la Tour de l'UIT, ainsi qu'au rez‑de‑chaussée du bâtiment Montbrillant.

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leurs ordinateurs, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée. On trouvera de plus amples informations à l'adresse: <https://itu.int/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**PARTICIPATION À DISTANCE**: Un service de participation à distance est assuré au mieux. Pour les séances plénières d'ouverture et de clôture de la commission d'études, un service de participation interactive à distance sera assuré. Conformément aux dispositions en vigueur, les décisions seront prises par les participants physiquement présents dans la salle de réunion.

Un service de participation interactive à distance sera assuré pour toutes les autres séances pour lesquelles une demande est reçue au moins 24 heures à l'avance. Pour pouvoir accéder aux séances à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants devraient prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

**ACCESSIBILITÉ**: Un sous-titrage en temps réel ou une interprétation en langue des signes pourront être mis à disposition sur demande aux participants qui en ont besoin, sous réserve de la disponibilité d'interprètes et en fonction des ressources financières disponibles. Ces services d'accessibilité doivent être demandés **au moins deux mois avant le début de la réunion**, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS et BOURSES**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**: L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118/fr) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez écrire à l'adresse: ITU‑Tmembership@itu.int. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf).

**BOURSES**: Afin de faciliter la participation des [pays remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/fellowships/Documents/2023/ListEligibleCountries2023.pdf), **deux types** de bourses sont accordés pour cette réunion:

• des **bourses classiques pour la participation à une réunion en personne**; et

• des **bourses pour la participation à une réunion électronique**.

Les bourses pour la participation à une réunion électronique consistent en un remboursement des coûts de la connectivité pendant la durée de la manifestation. S'agissant des bourses pour la participation à une réunion en personne, jusqu'à deux bourses partielles par pays pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles. Les bourses partielles attribuées pour les réunions en personne couvrent a) un **billet d'avion** (billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la réunion) ou b) une **indemnité journalière de subsistance** appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais). Lorsque deux bourses partielles pour une réunion en personne sont demandées, *l'une au moins* devrait être sollicitée pour un *billet d'avion*. Il incombe à l'organisation d'affiliation du candidat de financer le reste des coûts de participation.

Conformément à la Résolution 213 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, les candidats aux bourses devraient être choisis dans un souci d'équilibre entre les hommes et les femmes et d'inclusion des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers. Les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, et notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; demandes émanant de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers; et parité hommes-femmes.

Les formulaires permettant de demander une bourse pour les deux types de réunions sont disponibles sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/17/Pages/default.aspx). **Les demandes de bourses doivent parvenir d'ici au 22 juillet 2024 au plus tard.** Elles doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse fellowships@itu.int ou par télécopie au +41 22 730 57 78. L'**inscription (approuvée par le coordonnateur responsable) doit être effectuée avant de soumettre une demande de bourse**, et il est vivement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Une fois que votre inscription a été approuvée par le coordonnateur responsable des inscriptions de votre organisation, il convient en général de compter un délai de 15 jours avant que la lettre de demande de visa soit envoyée. Par conséquent, les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS ET VISAS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: [https://itu.int/en/delegates-corner](https://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [https://www.itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

**ANNEX B**
**Draft agenda**

NOTE - Updates to this agenda will be posted in a TD

1. Opening remarks and welcome
2. Approval of the agenda
3. Results from the last SG17 meeting
	1. Report of the 11-12 July 2024 SG17 e-plenary meeting
	2. Situation regarding Recommendations determined under TAP
	3. Situation regarding Recommendations consented under AAP
	4. Reports of the interim Rapporteur group meetings
	5. Reports of SG17 sub-groups
		1. correspondence groups
			1. CG-SG17-wtsa24-prep
			2. CG-secapa
			3. CG-COP
			4. CG-AISEC
		2. SG17 Regional Groups
			1. SG17RG-AFR
			2. SG17RG-ARB
	6. Workshops and seminars of interest to SG17
4. Coordination, collaboration and cooperation
	1. Joint coordination activities (JCAs) and Focus groups (FGs)
	2. Relations with other lead study groups
	3. Collaboration with ITU-D
	4. Collaboration with ITU-R
	5. Global Standards Collaboration (GSC)
	6. CTO meeting
	7. Memorandum of Understanding on e-business (IEC, ISO, ITU-T, UN/ECE)
	8. Collaboration with IEC, ISO and ISO/IEC JTC 1
	9. Collaboration with IETF
	10. Collaboration with ETSI
	11. Collaboration with the SDL Forum Society
	12. Interaction with other industry consortia and forums
	13. Reports on other liaison and collaboration activities
5. Working arrangements for this meeting
	1. SG17 organization for this meeting
	2. Special plenary session on incubation
	3. Handling of input documents
6. General matters
	1. TSAG (29 July - 2 August 2024) meeting highlights relevant to ITU-T SG17
	2. TDs to facilitate our work
	3. IPR information
	4. SG17 activities in support of WTSA-20 Resolutions, WTDC-21 Resolutions and PP-22 Resolutions
	5. SG17 webpages
7. Programme for this meeting (working party meetings and meetings on Questions)
	1. Meeting reports
	2. Liaison statements
	3. Requests to TSB to initiate A.4 (consortia/forums), A.5 (referenced organizations) or A.6 (SDOs) qualifications
	4. Dismissals of SG17 positions
	5. Planned Rapporteur group (e-)meetings (alone, joint or collocated), and other activities
	6. Establishment, continuation, or termination of correspondence groups
	7. Other items for SG17 agreement
	8. Updated Action plan for the next SG17 meeting and further future
	9. Highlights of achievements
8. Review of draft SG17 reports to WTSA-24
9. Appointment of Interregnum Rapporteurs and Associate Rapporteurs
10. Future SG17 meetings
11. Information from Vice Chairmen and Working Party Chairmen
12. AOB
13. Closing

Note:

An open and extended SG17 management team meeting is scheduled virtually from 19:00-21:00 hours on Sunday 1 September 2024.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_